Ergothérapeute
=
10 compétences
Compétence 1 :
Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique
Compétence 2 :
Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement
Compétence 3 :
Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion, et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie
Concevoir, réaliser, adapter les orthèses (...), adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques
Compétence 5 :
Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique
Compétence 6 :
Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie
Compétence 7 :
Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle
Compétence 8 :
Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
Compétence 9 :
Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
Compétence 10 :
Former et informer